

Fonctionnement du lycée pour la période du 16/11 au 27/11

Lycée Jean Racine de Montdidier

Mmes et MM. Les parents d'élèves,
Mmes et MM. Les élèves,

Comme convenu lors de mon précédent message diffusé sur le site, l'ENT et Pronote le 6/11, je reviens vers vous pour aborder les 3 points suivants :

- le fonctionnement pédagogique du lycée pour la période 16/11 au 27/11,
- un rappel des aménagements faits dans le cadre du protocole sanitaire et approuvé en CA,
- un point sur la situation sanitaire au lycée.

Proposition d'organisation pédagogique pour la période du 16/11 au 27/11

Comme les annonces ministérielles du 5/11 en donnent la possibilité aux lycées, certaines classes vont fonctionner à effectifs réduits à compter du 16/11 et pour une période initiale de deux semaines.

Les classes concernées par ce fonctionnement en demi-groupes seront les suivantes :

- 2de1, 2de2, 2de3, 2de4, 2de5, 2de6, 2de7, 2de8,
- 1G1, 1G2, 1G3, 1G4, 1G5, 1STMG1, 1STMG2
- BTS GPME1.

L'alternance proposée est la suivante (basée sur les partitions actuelles en groupe 1 et groupe 2) :

Semaine	Jour	Groupe 1	Groupe 2
Semaine du 16/11	L	X	
	M		X
	M	X	
	J		X
	V	X	
Semaine du 23/11	L		X
	M	X	
	M		X
	J	X	
	V		X

Les internes de ces classes sont autorisés et invités à rester à la semaine en classe et à participer à l'ensemble des cours.

L'ensemble des autres classes continueront à fonctionner en effectif complet avec quelques aménagements d'emploi du temps, lorsque cela est nécessaire :

- 1STI2D,
- TG1, TG2, TG3, TG4, TG5, TSTI2D, TSGMG1, TSTMG2, TSTMG3,
- BTS GPME2,
- Toutes les classes de la SEP.

Les classes qui continuent à venir ont été choisies selon les critères suivants :

- Classes de fin de cycle et donc à examen, que nous souhaitons préparer au mieux à cette échéance,
- Classes dont les effectifs sont plus légers,
- Classes qui bénéficient déjà aujourd'hui de beaucoup de cours en groupes réduits.

Rappel des mesures qui ont été mises en place pour un protocole sanitaire renforcé

- Rétablissement des sens de circulation, avec un sens de circulation unique partout où cela est possible,
- Aménagement de la salle du service de demi-pension avec respect des règles de distanciation pendant la prise du repas et donc retour du « une chaise sur deux en quinconce ». Cela réduit la capacité d'accueil de la salle à 140 élèves maximum. Le service débute à 11h pour se terminer à 14h, avec 4 rotations de 45 min : 11h, 11h45, 12h30 et 13h15,
- En cours d'EPS, application d'un nouveau protocole qui permet de sécuriser la pratique, en choisissant des activités respectueuses de la distanciation. Il est demandé aux élèves de venir en cours avec leur masque, qu'ils ne retirent uniquement que pendant les temps de pratique,
- Aération des locaux la plus fréquente possible (intercours, récréation et déjeuner),
- Dans les salles de cours, outre la mise à disposition de gel hydroalcoolique, mise à disposition d'un pulvérisateur de solution désinfectante et d'un rouleau de papier, qui permet à chaque élève, sous la responsabilité de l'enseignant, de nettoyer sa table et sa chaise en début de cours.

L'ensemble de ces mesures restent en vigueur. Elles ont été présentées en CA le lundi 9/11.

Point sur la situation sanitaire au lycée

Depuis la rentrée du 2 novembre 2020, 28 élèves ont été placés en éviction scolaire par prudence, à la demande du lycée ou à l'initiative de la famille. Certains commencent à revenir en classe.

1 cas positif déclaré le vendredi 6/11 (élève cas contact d'un membre de sa famille testé positif pendant les vacances).

Pour conclure, comme dans mon précédent message, je vous demande donc de nous appuyer dans notre démarche :

- En envoyant vos enfants au lycée soit toute la semaine, soit sur les jours prévus si classe concernée par une alternance,
- En les incitant à respecter les règles de fonctionnement mises en place au lycée,
- En les incitant également respecter les gestes barrières hors du lycée.

Bien cordialement,

